

INSCRIPTIONS

SCOLAIRES 2026/2027

Du 19 janvier au 7 mai 2026

au Guichet Familles

PETITE SECTION MATERNELLE :

Enfants nés en 2023

TOUTE PETITE SECTION :

Enfants nés en 2024 (en fonction des places disponibles)

DOCUMENTS À FOURNIR (ORIGINAUX ET PHOTOCOPIES) :

Pour les enfants dont c'est la 1^{ère} inscription sur Vitrolles

1/ Document d'identité d'un représentant légal de l'enfant (Carte Nationale d'Identité, Passeport)

2/ Photocopie intégrale du livret de famille ou copie intégrale de l'acte de naissance de moins de trois mois

En cas de divorce/séparation : le jugement ou la convention homologuée auprès du JAF, ou à défaut autorisation écrite de l'autre parent avec photocopie de sa Carte Nationale d'Identité

3/ Justificatif de domicile de moins de 3 mois (gaz, électricité, téléphone fixe, abonnement internet, dernier avis d'imposition sur le revenu ou taxe d'habitation de l'année en cours ou quittance de loyer, ou un bail officiel ou une attestation d'assurance de la résidence principale.

Si hébergement chez une tierce personne (1 photocopie de chaque pièce suivante) : Attestation d'hébergement + Pièce d'identité de l'hébergeant + Justificatif de domicile de l'hébergeant de moins de 3 mois (voir liste ci-dessus) + Un document officiel attestant la résidence de fait de l'hébergé au domicile de l'hébergeant (dernier avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu, attestation de sécurité sociale, attestation de la Caisse d'Allocations Familiales, attestation de pôle emploi, dernier bulletin de salaire)



Guichet Familles

Bâtiment le Romarin / Quartier des Pins

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h-17h

Jeudi : 8h-13h

Renseignement : 04 42 77 63 24

Vitrolles
vivre ensemble